

Lettre pastorale

Le Jour des chrétiens

Chers frères et sœurs dans le Christ,

1. Je voudrais vous entretenir d'une question qui me tient à cœur. Elle tient aussi à cœur, je le sais, à beaucoup de chrétiens de notre diocèse. Il s'agit du dimanche. Dans mes rencontres personnelles, comme dans les visites effectuées auprès des paroisses et des communautés diverses, cette question revient avec une grande fréquence. Elle revêt des formes multiples. Ici, on se lamente sur l'amenuisement du nombre des participants à la messe dominicale, et leur vieillissement. Là, on me fait observer que les jeunes se trouvent très sollicités par des activités sportives ou culturelles, et qu'il leur est difficile de rejoindre leurs aînés. Ces mêmes jeunes acceptent volontiers de se retrouver dans des « temps forts », tels que des marches ou des pèlerinages, mais ils ne perçoivent guère la nécessité de participer à la célébration eucharistique du dimanche qu'ils jugent ennuyeuse : « C'est toujours la même chose », confient-ils... Dans les paroisses rurales, vaut-il mieux célébrer plusieurs messes en divers relais, en fonction du nombre des prêtres, ou bien inviter tous les chrétiens à se retrouver en une seule assemblée dominicale, plus nombreuse et mieux participante ? Quel type de prière faut-il encourager dans des endroits où les chrétiens se réunissent en l'absence de prêtre ? Dans les villes convient-il d'encourager la solution « libérale » et déjà ancienne des paroisses d'élection, qui incite les baptisés à choisir un lieu de célébration en accord avec leur sensibilité ou leurs aspirations spirituelles ? Comment encourager les initiatives positives prises ici ou là, qui tentent de « raccrocher » à la messe dominicale un temps de catéchèse pour les plus jeunes et des moments d'approfondissement de la foi pour des adultes ?...

2. Certaines de ces interrogations sont trop neuves ; il faut laisser du temps au temps pour qu'il les mène à maturité. D'autres peuvent recevoir maintenant des réponses partielles, sous la forme de recommandations ou même de directives pastorales. Toutefois, en

pastorale comme ailleurs, on se méfiera des réponses « courtes » : le manque de profondeur les rend souvent fallacieuses. La bonne réponse exige au préalable une mise en perspective. On ne peut comprendre le sens du dimanche, si on ne le situe pas d'abord dans ce que les Anciens appelaient l'économie du salut et qui n'est pas autre chose que le beau projet d'amour que Dieu nourrit pour les hommes, ces créatures faites à sa propre image. Il nous faut donc commencer par interroger la Parole de Dieu et l'enseignement de l'Eglise : que disent-ils du dimanche ?

3. Les circonstances nous encouragent d'ailleurs à élargir notre regard. Nous venons d'entrer dans l'année de l'Eucharistie. Annoncée le 10 juin dernier, cette année a débuté avec le 46^{ième} congrès eucharistique qui s'est tenu à Guadalajara (Mexique), en octobre, et se terminera avec la XI^{ième} assemblée générale du Synode des évêques qui se déroulera au Vatican du 2 au 29 octobre 2005. Pourquoi une Année de l'Eucharistie ? Le pape Jean-Paul II l'explique dans sa lettre apostolique « Reste avec nous Seigneur » (*Mane nobiscum Domine*, 7 octobre 2004). L'eucharistie constitue la base et le sommet de l'Eglise et, partant, de toute l'existence chrétienne. Elle est source de vie. On vient y abreuver sa soif de perfection ; on y refait ses forces et rajeunit ses espoirs ; on y puise la joie de communier avec ses frères et le besoin de solidarité avec les plus pauvres. L'eucharistie apporte le viatique nécessaire au voyageur des grandes randonnées. Or, au moment de s'engager dans l'aventure du troisième millénaire, les chrétiens doivent s'attacher à elle plus que jamais. C'est à cette condition qu'ils se comporteront comme des témoins du Christ ressuscité. Aux jeunes qui se retrouveront à Cologne pour les Journées Mondiales de la Jeunesse, en août prochain, un message a été lancé : « Mettez l'Eucharistie au cœur de votre vie ». La foi n'est vivante que si elle s'exprime dans un témoignage vécu.

4. « En cette année, écrit le Saint-Père, je souhaite tout particulièrement qu'on s'engage de manière spéciale pour redécouvrir et vivre pleinement le Dimanche comme Jour du Seigneur et jour de l'Eglise. Je serais heureux si l'on méditait à nouveau ce que j'ai écrit dans la Lettre apostolique *Dies Domini* (1998). En effet, « C'est justement lors de la Messe dominicale que les chrétiens revivent avec une intensité particulière l'expérience faite par les Apôtres réunis le soir de Pâques, lorsque le Ressuscité se manifesta devant eux (cf. Jn 20, 19). Dans ce petit noyau de disciples, prémices de l'Eglise, se trouvait présent d'une certaine façon le peuple de Dieu de tous les temps » (§ 33). Durant cette année de grâce,

les prêtres, dans leur engagement pastoral, *auront une attention encore plus grande pour la Messe dominicale*, en tant que célébration au cours de laquelle la communauté paroissiale se retrouve d'un seul cœur, y voyant aussi la participation habituelle des divers groupes, mouvements, associations, qui y sont présents » (*Mane Nobiscum domine*, 23).

5. La lettre comportera deux parties. La première s'efforcera de dégager le sens du dimanche pour les chrétiens. Elle sera suivie de recommandations et de directives pastorales.

*

6. Pour la très grande majorité de nos contemporains, le dimanche est le jour du repos par excellence. Chacun éprouve la nécessité d'une alternance des temps de travail et des moments de détente ; elle se trouve même inscrite dans notre horloge physiologique. Il est bon que nous puissions nous soustraire régulièrement aux impératifs de nos tâches habituelles pour recréer nos esprits et nos corps dans des activités librement choisies. Exercices physiques, voyages et activités culturelles, visites en famille ou chez des amis, participation à la vie associative, chacun sait bien qu'il ne pourrait tenir sans ces moments de reprise, ou mieux de récréation. Regrettons en passant l'absence d'une vraie théologie des loisirs dans la tradition chrétienne ; celle-ci reste à inventer, pour constituer le pendant indispensable à la théologie du travail.

La technique et les contraintes sociales exercent sur nous une pression constante. Il existe souvent une véritable tyrannie des horaires. Pire encore : pour beaucoup, le travail est devenu une sorte de nouvelle servitude, en raison des conditions déplorables dans lesquelles il s'effectue. Songeons aux régions les plus pauvres du monde. Songeons aussi à ces 10% de la population active qui, chez nous, ne peuvent faire valoir leur droit au travail et se trouvent contraints à l'inaction, même pendant les jours ouvrables : quel sens peut avoir le dimanche pour celui qui se trouve au chômage ?

7. Périodiquement revient chez nous la question du travail du dimanche. C'est ainsi que, l'an passé, des hommes politiques ont proposé que certains commerces puissent être ouverts huit dimanches dans l'année, par simple autorisation du maire. L'exemple de pays étrangers, comme les

Etats-Unis, montre que la pression se fera de plus en plus forte. N'est-ce pas là une sorte de « loi » du libéralisme économique ? La sécularisation de nos sociétés va bon train : après avoir gommé quelques-unes des références religieuses des vacances scolaires, elle tend naturellement à banaliser le dimanche pour en faire un jour comme les autres.

Aussi la commission sociale des évêques de France a-t-elle invité les responsables de la société à réfléchir à trois enjeux majeurs : l'importance du même jour de repos pour tous ; les exigences de la vie familiale et de la convivialité sociale ; le sens de l'homme libre et ouvert à la gratuité. « Le repos du dimanche manifeste que l'homme ne se réduit pas à ses activités économiques : produire, échanger, consommer. Un jour de liberté et de repos permet de s'arrêter, de prendre de la distance par rapport au quotidien, de se recueillir, de se refaire, de ressaisir son existence. L'homme est appelé à maîtriser le temps, non à s'y dissoudre » (déclaration du 26 mai 2003).

8. L'Eglise a légiféré sur le repos dominical tout au long de son histoire. Elle l'a fait à partir de convictions simples et fortes. Le dimanche est le jour du repos pour les hommes parce que la Parole de Dieu nous révèle qu'il a été le jour du repos pour le Créateur. Les récits bibliques de la création narrent sur le mode poétique la naissance du monde. En six jours, Dieu donne forme et vie à tous les éléments. Il vit à chaque fois que cela était beau et bon. « Au septième jour, Dieu se repose, après tout l'ouvrage qu'il avait accompli. Il bénit le septième jour et le sanctifia » (Gn 2, 2-3).

Ce jour n'est donc pas un jour comme les autres ; il est placé à part. La bénédiction spéciale dont il fait l'objet signifie que Dieu attend de l'homme qu'il le lui consacre. Le prier, le louer, faire mémoire de ce qu'il a fait, lui rendre grâce et lui promettre, dans une intimité filiale, de se vouer à lui, corps et âme : tel était le sens profond donné par nos aînés d'Israël au sabbat. Le fidèle est invité, non seulement à se reposer comme Dieu s'est reposé, mais à se reposer en lui. Interrompre le travail, oui, mais d'abord pour célébrer les merveilles du Tout-Puissant.

9. Certes, les modalités du sabbat juif sont devenues caduques pour le chrétien, mais le sens profond de la sanctification reste intact pour lui. L'une des Dix Paroles (Décalogue), qui ne sont pas autre chose que des paroles de vie, l'affirme avec la solennité d'un commandement : « Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé le Seigneur ton Dieu. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage, mais le septième jour est un sabbat pour le Seigneur ton Dieu. Tu n'y feras aucun

ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer. Tu te souviendras que tu as été en servitude en terre d'Egypte et que le Seigneur ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu : c'est pourquoi le Seigneur ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat » (Dt 5, 12-15).

10. De cette première incursion du côté de la Parole de Dieu, nous tirons une première récolte : le septième jour est un jour de repos ; il est un jour de repos, parce qu'il est réservé à Dieu qui l'a sanctifié de manière particulière ; repos et sanctification constituent des impératifs qui concernent l'ensemble de l'humanité, puisque même l'étranger est invité à les respecter. L'Évangile conservera évidemment ce premier message, mais il lui fait opérer un bouleversement : le dernier jour de la semaine devient le premier. La première création doit faire place peu à peu à une création nouvelle dont la résurrection du Christ constitue le premier acte.

On se rappelle la souveraine liberté avec laquelle Jésus se comporte les jours du sabbat. Il guérit (cf. Lc 13, 14s. ; Jn 5, 5s.) et il enseigne (cf. Lc 4, 16s.). Ces transgressions étonnent ; elles suffoquent même les gardiens de la loi, et ce scandale n'a pas été pour rien dans les raisons qui conduisirent à arrêter Jésus et à le mettre à mort. En agissant de la sorte, il montre, certes, qu'il est le maître du sabbat et appose le sceau de l'authenticité divine à la mission qu'il remplit ; mais il y a plus, semble-t-il : Jésus confirme que le Jour du Seigneur est aussi un jour de solidarité avec ceux qui se trouvent dans le besoin (il guérit les malades) et un jour d'enseignement. La prédication du Christ montre que c'est Dieu lui-même qui s'exprime en son jour et dévoile avec certitude et ce que le Père a fait pour les hommes en son Fils et ce qu'il attend de ceux qui se mettront à l'école de l'Esprit.

11. Le huitième jour, le jour suivant le sabbat, est devenu pour les chrétiens le jour le plus important, le Jour du Seigneur. C'est au cours de la nuit du samedi au dimanche, en effet, que le Christ a vaincu la mort. Sortant du tombeau où il avait été enseveli pendant trois jours, ayant visité tous ceux qui, depuis Adam, attendaient son avènement dans les enfers, ainsi que le confesse notre *Credo*, il entraîne dans sa résurrection les hommes de tous les temps, du passé et du futur, qui ont placé en lui leur espérance. Jour de joie, jour de lumière, comme le rappelle son étymologie,

le dimanche est un jour de triomphe. La mort n'a plus le dernier mot sur la vie. L'Amour l'emporte, définitivement.

12. « Je serai avec vous jusqu'à la fin des temps », a promis le Christ à ses disciples (Mt 28, 20). Certes, il accompagne son Eglise en chacun de ses pas, mais il est un moment où sa présence se fait plus vivante encore, lors de la célébration eucharistique du dimanche. Aux plus jeunes qui se demandent pourquoi il faut aller à la messe dominicale, je réponds ceci : « Vous voulez suivre le Christ ? Vous souhaitez mieux le connaître ? L'écouter ? Allez donc là où il parle. Allez là où il vous invite, là où il se rend plus présent que partout ailleurs, là où il s'offre en sacrifice et se donne, Corps et Sang. Comment peut-on dire que l'on aime quelqu'un quand on ne lui rend pas visite et qu'on ne lui manifeste pas les signes de proximité qu'il attend de nous ? »

L'Eucharistie forme l'Eglise. Elle fonde chacune de ses communautés. Les activités d'une paroisse sont nombreuses. Aucune pourtant n'importe autant, n'est aussi vitale que la célébration du Jour du Seigneur et de l'Eucharistie.

13. La communion avec le Christ est profondément liée à la communion fraternelle. L'autel du sacrifice est aussi la table à laquelle sont conviés tous les frères. C'est pour cette raison que le baiser de paix est proposé avant la communion : nous ne pouvons nous approcher du Seigneur si nous n'avons pas consenti à nous pardonner les uns aux autres et à nous percevoir, malgré les différences d'âge, d'opinions et de milieux sociaux, comme des frères. « Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis reviens, et présente alors ton offrande » (Mt 5, 23-24). La célébration dominicale, si du moins nous y entrons de tout notre être, fait de nous ces artisans de paix que l'Evangile proclame bienheureux.

Le banquet et l'annonce se trouvent en étroite connexion. En écoutant la Parole de Dieu et en recevant le Pain de vie, avec la force du Ressuscité et de son Esprit, les disciples ont été préparés à la mission qui leur incombe : se dire du Christ partout où ils vivent. L'envoi à la fin de la messe dominicale constitue une consigne. Le monde attend leur témoignage. L'Evangile leur a été confié : aux chrétiens de le faire connaître et aimer.

14. Toute communauté a besoin de lieux, de moments, de rythmes et de rites. A cette condition elle peut vivre, se déployer et traverser l'épreuve du temps. Aucune n'échappe à cette nécessité, l'Eglise pas davantage. L'Eglise a besoin du dimanche. Pour cette raison, elle a constamment rappelé depuis ses origines la nécessité de participer à l'assemblée liturgique dominicale. Elle en fait même le premier de ses commandements (*Catéchisme de l'Eglise Catholique* 2041-2042, 2181). Cette disposition n'est pas d'abord disciplinaire ; elle se fonde sur ce besoin intérieur que les premières générations chrétiennes éprouvaient avec tant de force.

Que cette participation régulière soit coûteuse, tout le monde en conviendra. Elle est encore plus difficile quand les autres membres du groupe d'appartenance (famille, amis et camarades, classe scolaire, association, parti...) ne « pratiquent » pas, comme on dit. Ne croyons pas qu'elle ait été plus aisée dans le passé. Les encouragements étaient déjà nécessaires dans les premières communautés : « Ne désertons pas nos assemblées, comme certains en ont pris l'habitude, mais encourageons-nous et cela d'autant plus que vous voyez s'approcher le Jour » (He 10, 25). Il y a dans la fidélité souhaitée comme une forme d'héroïsme ordinaire.

On a dit et répété que sans eucharistie, il ne pouvait y avoir d'Eglise. La proposition se prolonge de la sorte : sans participation à l'assemblée dominicale, il ne saurait y avoir de participation complète et heureuse à l'Eglise.

15. Le concile de Vatican II a résumé ainsi la signification du dimanche : « L'Eglise célèbre le mystère pascal en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ, chaque huitième jour qui est nommé, à bon droit, jour du Seigneur, ou dimanche. Ce jour-là, en effet, les fidèles doivent se rassembler pour que, entendant la Parole de Dieu et participant à l'Eucharistie, ils se souviennent de la passion, de la résurrection et de la gloire du Seigneur Jésus, et rendent grâces à Dieu qui les « a régénérés pour une vivante espérance par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts » (1 P 1 , 3). Aussi le jour dominical est-il le jour de fête primordial qu'il faut proposer et inculquer à la piété des fidèles, de sorte qu'il devienne aussi jour de joie et de cessation du travail » (*Sacrosanctum concilium*, 106).

Le dimanche doit donc devenir plus que jamais le jour des chrétiens. Comment ? Dans une seconde partie, je souhaite proposer des recommandations et indiquer des directives.

16. Le dimanche, jour de repos

Commençons par nous inviter les uns et les autres à la réflexion et à l'examen de notre comportement : vivons-nous vraiment le dimanche comme un jour de repos ? Cet examen doit être le fait de chacun ; il doit être aussi celui de nos familles et des groupes auxquels nous appartenons. La semaine est souvent chargée par le travail, les déplacements, les réunions multiples, les activités des enfants et celles des parents : ce que nous n'avons pu faire, nous le remettons au dimanche qui devient un jour de remplissage ou de récupération.

Nous devons rappeler aux responsables de la vie politique et économique pourquoi les chrétiens tiennent tellement au dimanche. Leurs motivations ne sont pas que religieuses. Le dimanche est aussi un jour de cohésion et de convivialité sociales qui facilite dans la gratuité les visites et les rencontres rendues difficiles par les obligations de la semaine. Si les magasins et les grandes surfaces ouvrent malgré tout ce jour-là, ayons le courage de nos convictions : abstenons-nous d'acheter et faisons-le savoir.

17. Le dimanche, jour de l'Eucharistie

A. Rien ne remplace la participation physique à la célébration eucharistique. Lorsque l'âge et la santé le permettent, tous les baptisés doivent avoir à cœur de se retrouver en communauté pour célébrer dans la fraternité et le recueillement le Jour de la résurrection du Seigneur.

Les paroisses encourageront donc de toutes les manières possibles les baptisés à se rassembler dans le lieu où est célébrée l'eucharistie. C'est ainsi que, par exemple, des moyens de déplacement peuvent être mis à la disposition de ceux qui n'en ont pas.

Pour ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de rejoindre le lieu de célébration, l'écoute religieuse de la retransmission de la messe à la radio ou à la télévision peut être un moyen de prier et de s'associer malgré la distance aux communautés eucharistiques.

B. L'absence de prêtre et d'autres raisons matérielles insurmontables, telles que l'impossibilité de rejoindre des lieux où est célébrée l'eucharistie, ne doit pas empêcher les chrétiens de marquer le dimanche pour la réunion fraternelle et la prière. Le Service Diocésain de

Liturgie propose des schémas pour ces célébrations sans prêtre qui comprennent des chants, des psaumes et les lectures du jour.

En revanche, je demande que la communion ne soit pas distribuée à cette occasion. Les raisons de cette décision sont doubles : il serait pernicieux de laisser croire que l'on peut célébrer « à peu près la messe » en se passant du prêtre ; s'ils ont les lectures et la communion, des chrétiens peuvent ne pas se sentir encouragés à rejoindre les vraies assemblées eucharistiques.

Des fêtes locales et d'autres occasions justifient que des chrétiens se retrouvent dans une église sans pour autant célébrer l'eucharistie. Les prières de l'Eglise sont plus riches qu'on ne le croit, à commencer par la liturgie des heures, présentée dans *Prière du temps présent* : pourquoi ne pas y recourir plus fréquemment ?

C. Il en va différemment dans les maisons de santé et de retraite. On y encouragera la distribution régulière de la communion en dehors des messes ou pendant les réunions de prière sans prêtre. Dans ces mêmes maisons, lorsque l'eucharistie est célébrée en semaine, le prêtre est autorisé à reprendre, ou à anticiper, les textes de la messe dominicale la plus proche. Ainsi est manifesté le lien avec l'assemblée qui se rassemble pour l'eucharistie du dimanche.

18. Le dimanche, jour de la communauté et jour de fête

A. Parce que l'eucharistie est le lieu où l'Eglise reçoit son unité du Christ, on favorisera le rassemblement du plus grand nombre, de préférence à des assemblées réduites ou des célébrations en petits groupes. Une assemblée paroissiale peut très bien accueillir un groupe particulier appartenant à un courant spirituel, un mouvement ou une aumônerie, ou encore une famille fêtant un anniversaire ce jour-là.

Un équilibre doit être recherché entre le rassemblement indispensable des chrétiens d'une paroisse pour l'eucharistie dominicale et le souci d'habiter par la prière les églises de nos villages. Chaque paroisse s'efforcera de tenir compte au mieux de ces exigences en fonction de sa propre configuration.

Le lieu premier de la célébration eucharistique du dimanche pour les communautés religieuses où vivent des prêtres reste évidemment l'église de la maison, du couvent ou de l'abbaye.

B. De nombreuses initiatives ont été prises dans notre diocèse pour que toutes les générations se retrouvent dans une célébration festive et communautaire du dimanche. Lors de la rentrée scolaire, en septembre et en octobre, des paroisses ont pris l'habitude de tenir une assemblée, en marge de la messe : spectacles, forum, accueil des nouveaux venus, pique-niques et repas ; les modes de rencontre varient, mais tous contribuent à ce que les chrétiens se rencontrent, par-delà les différences de générations ou de milieux. Le « projet jeunes familles » a suscité de nombreuses initiatives de ce genre, comme des marches en famille ou des jeux de société... L'imagination est la seule qui ne doit pas se reposer le dimanche. Il s'agit à chaque fois de montrer que si nous communions au Christ, notre Frère premier-né, nous devons nous considérer comme des frères.

19. Le dimanche, jour de formation et d'approfondissement de la foi

Des initiatives diverses ont été prises dans notre diocèse, comme dans d'autres, visant à permettre à toutes les générations de chrétiens d'approfondir leur foi, en relation avec la messe dominicale. Elles doivent être encouragées, car elles s'inscrivent dans le sens de ce que souhaitent les évêques de France qui invitent les communautés à « aller au cœur de la foi » et à proposer des temps de catéchèse adaptés à tous les âges. Ces moments de réflexion et d'intelligence de la foi doivent conserver la tonalité de la liturgie du moment. Ils constituent en réalité un développement de la liturgie de la Parole.

Ces initiatives ne doivent pas porter atteinte cependant à la catéchèse du mercredi, ou d'un autre jour, pour les plus jeunes.

Le dimanche deviendra ainsi un « jour complet » de la vie chrétienne.

20. Le dimanche, jour de la solidarité

A. « Que les chrétiens qui disposent de loisirs se rappellent leurs frères qui ont les mêmes besoins et les mêmes droits et ne peuvent se reposer à cause de la pauvreté et de la misère. Le dimanche est traditionnellement consacré par la piété chrétienne aux bonnes œuvres et aux humbles services des malades, des infirmes, des vieillards. Les chrétiens sanctifieront encore le dimanche en donnant à leur famille et à leurs proches le temps et les soins, difficiles à accorder les autres jours de

la semaine » (*Catéchisme de l'Eglise Catholique*, 2186). Si le pain est rompu, c'est pour que naisse un monde nouveau.

Ce monde nouveau commence par l'attention que nous nous devons les uns aux autres. Les prières universelles ou un registre mis dans chaque église à la disposition du tout venant facilitent ce « ministère d'intercession » qui incombe à ceux qui fêtent la victoire du Christ sur les forces du mal.

B. Les initiatives les plus diverses seront les bienvenues. Ici, une visite à des personnes isolées ou handicapées ; là, l'animation d'une association de jeunesse ou d'un club du troisième âge ; ailleurs encore un patronage ou le port de la communion à des malades... Nos diacres ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Dans sa lettre apostolique, le pape Jean-Paul II nous laisse un dernier conseil : « Pourquoi alors ne pas faire de cette Année de l'Eucharistie un temps au cours duquel les communautés diocésaines et paroissiales s'emploieraient de manière spéciale, par des actions fraternelles, à lutter contre telle ou telle forme de pauvretés de notre monde ? » (*Mane nobiscum Domine*, 28).

21. Ces lignes ont été écrites peu de temps avant la fête de Noël. Elles vous parviendront dans les premiers jours de la Nouvelle Année. Qu'elles vous apportent mes vœux et redisent à tous mon profond dévouement.

+ Jean-Louis Bruguès
évêque d'Angers